

Comptabilité - Exercice 1997 - Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le décret n° 83.16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être une délibération du Conseil Municipal, le budget (budgets primitif et supplémentaire, budgets principal et annexes, états annexes) constituant une délibération.

Le vote du budget primitif 1997 interviendra, comme ce fut le cas ces dernières années, au cours du premier trimestre 1997.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions passées par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes :

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 00200 92.21/65748	Information - Communication Subvention de fonctionnement	290 000	290 000	Comité des Fêtes	Organisation du carnaval de février 1997
Service 00201 92.22/65748	Activités artistiques Subvention de fonctionnement	79 800	79 800	Harmonie municipale	Versement sur note du service
Service 00400 92.06/65748/95070	Relations Internationales Subvention de fonctionnement Programme Développement Douroula	201 850	201 850	Association Française des Volontaires du Progrès	Versement sur note du service
Service 20200 92.98/65728	Action Economique - Commerce - Subvention d'équipement	860 000	860 000	Parc des Expositions et des Congrès	Versement sur note du service
92.15/65748	Enseignement du second degré - Lycées - Subvention de fonctionnement	175 560	175 560	Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	Centre Hilaire de Chardonnet - Remboursement annuités d'emprunts - Echéance : 10/02/97
Service 20300 92.251/65748/90012	Sports - Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	1 228 500	1 228 500	BBC - BRC - BVB - BHC - ESBF - ESBM	Contrat d'objectifs - Délibération du 24/06/96 - Versement mensuel de 409 500 F
92.251/65748/92038	Sports - Subvention de fonctionnement au Sport Nautique Bisontin	110 000	110 000	Sport Nautique Bisontin	Versement sur note du service

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 20300 92.251/65748/96005	Sports - Subvention de fonctionnement au BRC Tennis	50 000	50 000	BRC Tennis	Versement sur note du service
Service 20400 931/65748	Charges de personnel Subvention de fonctionnement	1 000 000	1 000 000	Comité des Oeuvres Sociales du personnel de la Ville de Besançon	Subvention pour activités diverses
Service 20500 92.242/65748	Action socio-éducative Subvention de fonctionnement	380 000	380 000	Centre International de Séjour	Convention échéance : 02/1997
92.49/65748	Interventions sociales - Autres services Subvention de fonctionnement	55 000	55 000	Office de Retraite des Personnes Agées de Besançon	Versement sur note du service
Service 21100 92.463/65748	Crèches et garderies Subvention de fonctionnement	450 000	450 000	Association des Francas	Versement sur note du service
Service 41000 92.22/65748	Activités artistiques (action théâtrale) - Subvention de fonctionnement	780 000	780 000	CDN	Convention échéance : 01/02/97
92.241/65748	Action culturelle Subvention de fonctionnement	1 900 000	1 900 000	Association Espace Besançon Planoise	Convention échéance : 01/02/97

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 41026 92.22/65748	Activités artistiques (saison lyrique) - Subvention de fonctionnement	2 075 000	2 075 000	Didier BRUNEL	Convention échéance : 01/02/97
Service 44000 92.40/65736/89105	Subvention de fonctionnement au CCAS - Services généraux	11 927 805	11 927 805	Centre Communal d'Action Sociale	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 1997 Versement mensuel de 3 975 935 F
92.463/65736/89101	Subvention de fonctionnement au CCAS - Crèches collectives	4 115 700	4 115 700	Centre Communal d'Action Sociale	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 1997 Versement mensuel de 1 371 900 F
92.463/65736/89102	Subvention de fonctionnement au CCAS - Haltes-garderies	1 083 924	1 083 924	Centre Communal d'Action Sociale	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 1997 Versement mensuel de 361 308 F
92.463/65736/89104	Subvention de fonctionnement au CCAS - Crèches familiales et autres établissements petite enfance	2 957 805	2 957 805	Centre Communal d'Action Sociale	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 1997 Versement mensuel de 985 935 F
Service 47020 92.91/65748	Actions économiques - Actions pour l'emploi - Subvention de fonctionnement	250 000	250 000	Mission Locale pour l'Emploi	Versement sur note du service Convention du 18/12/1989

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 47030 92.24/65748	Action socio-éducative - Subvention de fonctionnement Animation socio-culturelle	787 000	87 000	FONJEP (participation au traitement du directeur MJC Besançon - Loutelet premier trimestre 96)	Versement sur note du service
			100 000	ASEP Foyer Jeunes Travailleurs	Versement sur note du service
			300 000	MJC Palente	Convention du 30/05/94 Versement sur note du service
92.49/65748	Interventions sociales - Autres services - Subvention de fonctionnement	100 000	300 000	Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux	Convention du 30/06/94 Versement sur note du service
			100 000	ARETE	Versement sur note du service
Service 47040 92.45/65748	Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence Subvention de fonctionnement	500 000	500 000	ADDSEA	Convention du 23/12/92 Versement sur note du service
			345 000	125 000	Association PLIE
Service 47070 92.49/65748	Interventions sociales - Autres services - Subvention de fonctionnement	345 000		220 000	Régie des Quartiers
			Total général	31 702 944	31 702 944

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 1997.